

Le FCPE Agrica Epargne Long Terme est un fonds dont l'actif sera investi dans des supports relevant des marchés actions en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire basée sur une allocation diversifiée (tant en terme géographique que de capitalisation) . La performance réalisée sera appréciée après prise en compte des frais courants. Sa gestion active et discrétionnaire ne peut faire référence à un indice de référence. Son horizon de placement recommandé est de 8 ans et plus.

Agrica Epargne Long Terme est un fonds de partage et reverse 10% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatéc

L'Equipe de Gestion

Yann CARRE Responsable Multigestion
Alexis BOUNIF Gérant Multigestion
Mousbahou TAHIR Assistant Gérant

Profil de Risque



Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.

Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	46,05
Actif net portefeuille (EUR)	6 101 485,21

Date de création 27 déc. 2016

Forme juridique Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

Code AMF 990000117809

Devise EUR

Durée de placement recommandée 8 ans minimum

Périodicité Hebdomadaire

Frais de gestion maximum 1,50%

Frais de gestion indirects maximum 1,80%

Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité 9,49%

Ratio de Sharpe 1,15

Beta (fonds de fonds) 84,87%

Performances nettes de frais 26/03/2024 (source: AGRICA Epargne)

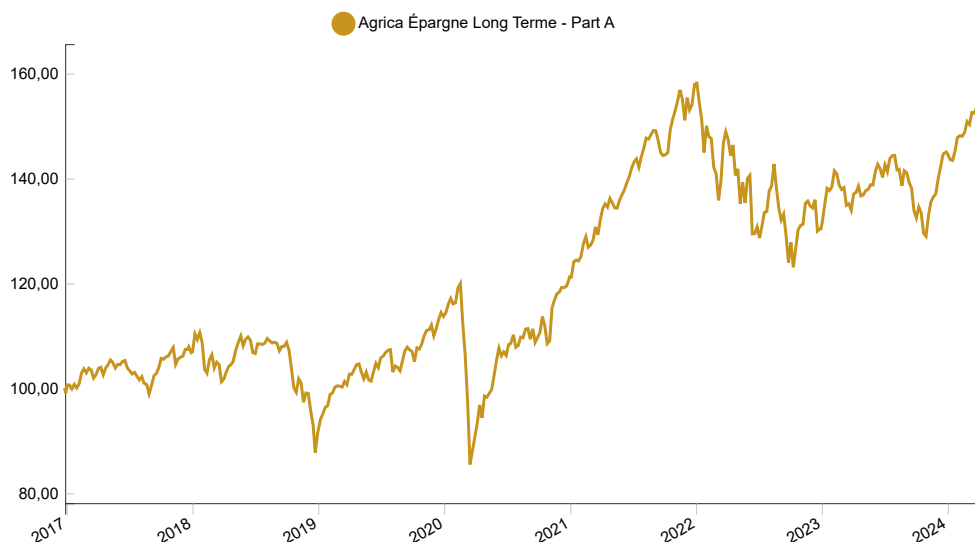
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	1,82%	5,90%	14,65%	16,27%	52,57%

Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Epargne)

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
AE Long terme	11,25%	-17,29%	30,02%	6,64%	24,38%

Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Epargne)



Ce fonds est géré de manière dynamique et ne fait référence à aucun indice.

Commentaire de gestion

Les marchés

Aux Etats-Unis, l'inflation sous-jacente poursuit son mouvement de décélération en février, elle s'établit à +3.8% contre +3.9% précédemment tandis que l'inflation totale rebondit légèrement à +3.2% contre +3.1% le mois précédent. Les deux chiffres ressortent légèrement au-dessus des attentes du marché.

En Zone Euro, les estimations concernant le mois de mars font état d'un ralentissement à +2.4% contre +2.6% précédemment pour l'inflation totale, ainsi qu'à +2.9% contre +3.1% pour l'inflation sous-jacente. La dynamique de cette dernière demeure un point d'attention de la BCE, et la cible de 2% devrait être atteinte d'ici la fin de l'année 2024.

La BCE et la Réserve Fédérale ont toutes deux tenu leur seconde réunion de l'année. Les discours étaient plutôt alignés, avec un ton accommodant employé des deux côtés, laissant clairement entendre des baisses de taux pour 2024. Aucune indication concernant le calendrier des baisses n'est divulguée par Christine Lagarde qui prône encore la « data dépendance ».

Au niveau de la Fed en revanche, Jerome Powell a mis en avant 3 baisses débutant potentiellement à partir du mois de juin.

Ce fut également l'occasion pour les Banquiers Centraux de communiquer leurs dernières prévisions de croissance économique et d'inflation pour l'année en cours notamment. La Fed a fortement révisé à la hausse sa prévision de croissance du PIB américain pour 2024 à +2.1% contre +1.4% auparavant.

A l'inverse, la BCE a revu à la baisse ses attentes de croissance du PIB pour la Zone Euro de +0.8% à +0.6% en 2024. Cependant, les prévisions d'inflation pour la même année ont été sensiblement revues à la baisse, puisqu'elle l'anticipe dorénavant à +2.3% contre +2.7% précédemment.

On notera aussi en Zone Euro, la reprise d'activité du secteur des services en mars qui est confirmée par le retour en zone d'expansion de l'indicateur basé sur les enquêtes PMI.

Sur le plan financier, les marchés actions réalisent un cinquième mois consécutif de performance positive, permettant aux principaux indices de terminer le premier trimestre de l'année sur un bilan très favorable (+10.2% pour le MSCI EMU, +10.5% pour le S&P 500 et +9.3% pour le Nasdaq).

Le MSCI EMU progresse de +4.4% en mars, principalement tiré par les secteurs les plus décotés tels que ceux de la finance (+10.5%), de

l'immobilier (+8.7%) et de l'énergie (+7.3%). Aux Etats-Unis, le S&P 500 progresse de +3.2% (en USD) tandis que le Nasdaq gagne +1.8% (en USD).

Sur les marchés obligataires, les taux d'intérêt à 10 ans français et allemand baissent d'une dizaine de points de base et s'établissent à 2.8% pour l'OAT et 2.3% pour le Bund. Le Treasury américain reste peu ou prou inchangé à 4.2%.

L'indice des obligations souveraines de la Zone Euro s'apprécie de +1% sur le mois.

Les opérations

Nous avons renforcé notre position sur iShares MSCI Global Semiconductors, qui représente désormais 2.5% du portefeuille.

Nous avons également renforcé notre position sur Pictet Premium Brands au détriment de KBI Water Fund dans le but d'augmenter notre exposition aux valeurs de croissance.

Le positionnement du FCPE

A la fin du mois, notre allocation est centrée sur les actions européennes, dont 17% sur les petites et moyennes entreprises (PME/ETI) conformément à la stratégie d'investissement. Les actions américaines, ainsi que les actions mondiales, correspondant majoritairement à notre sélection de fonds thématiques, viennent compléter cette allocation.

Les performances

Sur la période s'étendant du 27 février au 26 mars, le FCPE réalise une performance de +1.8%.

Les principaux contributeurs sont Agrica Epargne Euro Sélection et ABN Parnassus US ESG.

A l'inverse, les principaux détracteurs sont Seilern, Pictet Premium Brands et Roche Brune PME Responsables.

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

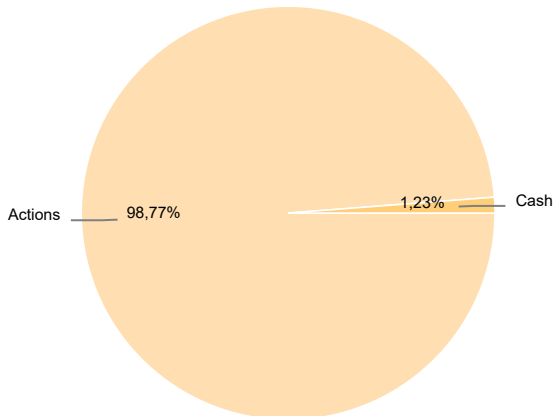
Nombre de lignes

16

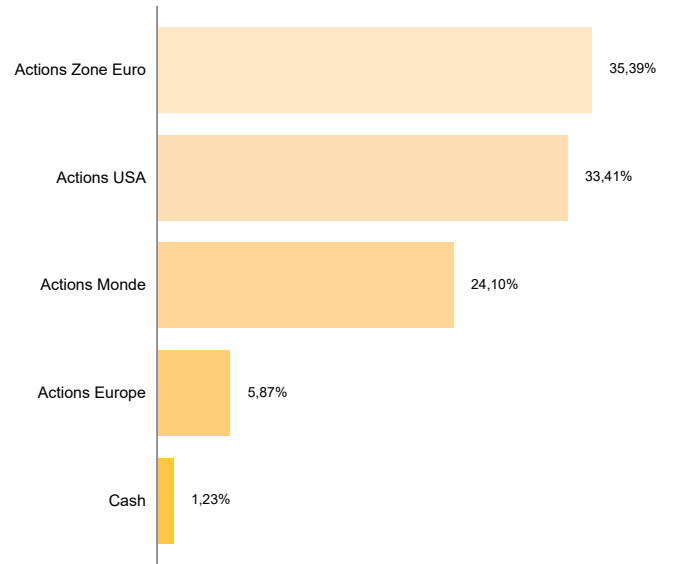
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	13,22
GRAPHENE ACTIONS USA-IU	Actions USA	8,83
SEILERN AMERICA-EURUI	Actions USA	8,34
AMUNDI S&P 500 ESG-IE-C	Actions USA	8,14
ABN AMRO PARNA US ESG	Actions USA	8,10
SILVER AUTONOMIE	Actions Monde	7,50
PICTET-PREMIUM BRAND-IE	Actions Monde	5,95
AMUNDI MULTI-GER PEA PME-S C	Actions Europe	5,87
ROCHE-BRUNE EURO PME-I	Actions Zone Euro	5,69
Gay-Lussac Microcaps	Actions Zone Euro	5,61

Allocation d'actifs



Repartition géographique





AGRICA ÉPARGNE • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

Document non contractuel à caractère commercial.

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 26/03/2024.